

# **DOCUMENT DE TRAVAIL**

## **PREPARATOIRE AU CONGRES D'ARRAS**

### **Préambule de François Bayrou**

#### **Chapitre 1 Valeurs de société**

- 1-1 Démocratie
- 1-2 République
- 1-3 Justice
- 1-4 Europe
- 1-5 Valeurs morales et sociétales
- 1-6 Humanisme
- 1-7 Développement durable et écologique
- 1-8 Laïcité
- 1-9 Subsidiarité
- 1-10 Liberté d'entreprendre
- 1-11 Situation faite aux plus faibles

#### **Chapitre 2 Développement économique, écologique et social durable**

- 2-1 Economie mondiale
- 2-2 Finances publiques
- 2-3 Industrie
- 2-4 Politique économique
- 2-5 Protection sociale et démocratie sociale
- 2-6 Economie solidaire et responsable
- 2-7 Consommation économe et équitable
- 2-8 Emploi
- 2-9 Agriculture
- 2-10 Coopération
- 2-11 Energie et climat

#### **Chapitre 3 Gouvernance**

- 3-1 Démocratie
- 3-2 Justice et corruption
- 3-3 Médias
- 3-4 Sécurité
- 3-5 Réforme de l'Etat et des collectivités locales

#### **Chapitre 4 Education**

- 4-1 Ecole, collège et lycée
- 4-2 Enseignement supérieur
- 4-3 Recherche et innovation
- 4-4 Formation
- 4-5 Culture et communication
- 4-6 Jeunesse et sport

#### **Chapitre 5 Territoires**

- 5-1 Services publics
- 5-2 Aménagement du territoire
- 5-3 Transports
- 5-4 Outre-mer

#### **Chapitre 6 Europe et international**

- 6-1 Europe
- 6-2 Relations extérieures
- 6-3 Régulation du monde
- 6-4 Défense

#### **Chapitre 7 Vivre ensemble**

- 7-1 Logement, urbanisme et habitat
- 7-2 Handicap
- 7-3 Santé
- 7-4 Vieillesse, dépendance
- 7-5 Retraites
- 7-6 Démographie
- 7-7 Migrations
- 7-8 Intégration
- 7-9 Egalité femmes-hommes
- 7-10 Vie associative et bénévolat

## CHAPITRE 1 VALEURS DE SOCIETE

### 1-1 Démocratie

## CHAPITRE 2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

### 2-1 Economie mondiale

### 2-2 Finances publiques

### 2-3 Industrie

### 2-4 Politique économique

### 2-5 Protection sociale et démocratie sociale

### 2-6 Economie solidaire et responsable

### 2-7 Consommation économe et équitable

La crise actuelle n'est pas seulement financière et économique. C'est aussi celle de notre système de surproduction et d'hyperconsommation. Il va nous falloir apprendre à consommer autrement. Toute la société de consommation a été organisée jusqu'à présent sur l'acquisition d'objets puis sur l'achat de services en cherchant à en augmenter infiniment le nombre, aboutissant à la saturation et au gaspillage. Inutile de donner des habitudes alimentaires conduisant à l'obésité, puis de devoir produire la production de pilules anti-obésité ! (sauf pour les adeptes des publicités et des profits immédiats). Il nous faut désormais inverser les priorités et revenir à une conception économique qui privilégie l'usage par rapport à l'échange monétaire.

Encourager la location de voitures, la mise à disposition de vélos, ou de nombreux autres biens durables, favorise la construction de qualité. Dans ce cas, la durabilité est rentable pour les entreprises. La décroissance n'est pas une solution, il convient de mettre en place une croissance qualitative qui favorise les conditions de vie. On doit modifier les indicateurs de mesure de la richesse afin que les activités négatives (accidents, pollution, embouteillages,...) ne soient plus seulement comptabilisées comme accroissant le produit intérieur brut et la consommation des

ménages alors qu'ils traduisent une dégradation du bien-être. Il va falloir évaluer aussi les dégradations intérieures brutes pour rectifier les indicateurs de performance.

Des besoins importants se font jour dans les domaines de la réponse au vieillissement des populations, de la santé et de la prévention médicale, de la recherche d'épanouissement personnel. On doit en favoriser la réalisation tout en étant attentif à ne pas accroître les inégalités, ni à développer une marchandisation excessive, peu respectueuse des personnes qui en sont les bénéficiaires.

Enfin, la consommation équitable qui rémunère correctement les agriculteurs, les artisans et les petits producteurs, doit être fortement encouragée. Elle contribue à éviter ce que Robert Rochefort appelle "le bon consommateur et le mauvais citoyen". En réconciliant le producteur et le consommateur, en faisant en sorte que leurs intérêts soient complémentaires et non pas concurrents, elle humanise la satisfaction de nos besoins et l'économie de la vie quotidienne. Faire supporter aux produits, ou aux circuits de distribution, les surcoûts collectifs qu'ils engendrent hors évaluation des acteurs du marché, par exemple par une taxation spécifique de telles consommations, pourrait être une piste plus souple qu'une régulation administrative et compatible avec une saine dynamique de la concurrence.

## **2-8 Emploi**

Aujourd'hui, avec la crise mondiale et la récession européenne, les différents pays européens, dont la France, doivent prendre acte de l'échec de la Stratégie de Lisbonne<sup>1</sup> et lancer une nouvelle stratégie qui ne soit pas exclusivement orientée vers les réformes économiques, mais qui se donne pour priorités l'accès de tous à un emploi de qualité et la garantie d'une croissance durable. Nous sommes loin du compte, le chômage de masse est toujours là et il progressera encore au cours des mois à venir.

A très court terme, la crise économique appelle des politiques de l'emploi dont l'objectif doit être d'assurer davantage de sécurité aux travailleurs en général et d'aider financièrement ceux qui en ont le plus besoin. La réduction de la sous-traitance, le chômage partiel, le non renouvellement des CDD ou l'effondrement de l'intérim, les plans sociaux ne font que renforcer le dualisme du marché du travail. Les emplois aidés sont utiles bien entendu ; les plans sectoriels permettent d'éviter le pire. Ils ne sauraient cependant tenir lieu de stratégie en matière d'emploi, surtout si l'on considère que tous les salariés ne sont pas également atteints.

---

<sup>1</sup> Depuis mars 2000, l'Union européenne définit ses politiques conformément aux objectifs de la stratégie dite « de Lisbonne », qui établit un cadre d'action jusqu'en 2010. La stratégie de Lisbonne vise spécifiquement à une relance économique, mais aussi sociale et environnementale. Elle cherche à renforcer la compétitivité européenne, non pas en misant sur le dumping social, mais en investissant dans une société basée sur le savoir et la productivité. La Stratégie de Lisbonne définit des objectifs spécifiques : un taux d'emploi global de 70 % d'ici 2010 ; un taux d'emploi de plus de 60 % chez les femmes ; un taux d'emploi de 50 % chez les travailleurs seniors ; une croissance économique annuelle d'environ 3 %.

Dans cette optique, la Confédération européenne des syndicats (CES) a, par exemple, demandé un programme d' « investissement dans les personnes » de l'ordre de 1% du PIB. Parmi les formes que peut revêtir un tel investissement, on mentionnera en particulier l'augmentation de la sécurité pour les travailleurs les plus flexibles, intérimaires et à durée déterminée, qui ne bénéficient généralement pas de droits de sécurité sociale complets ou qui n'ont qu'un accès limité à la formation en entreprise ; le développement et le renforcement de la flexicurité interne : pour maintenir l'emploi existant et permettre aux entreprises de disposer de travailleurs qualifiés et formés lorsque la reprise arrivera ; l'investissement dans les compétences et la formation tout au long de la vie. Les fonds de transition professionnelle financés par des entreprises et gérés par les partenaires sociaux sont une autre voie intéressante. Ces fonds offrent aux travailleurs en préavis une formation, une aide à la recherche d'emploi ou des stages rémunérés dans des entreprises.

Le maintien en emploi des seniors en entreprise est un impératif et ne peut être envisagé sans une adaptation volontaire de chaque entreprise tant par sa politique de formation continue, que par son organisation des postes de travail. Les entreprises dont on constate qu'elles ne jouent pas le jeu, (ou n'ont pas encore à le jouer du fait d'une création récente), doivent contribuer aux frais exposés par celle dont on constate qu'elle mènent une politique utile à l'ensemble de la société sur ce point.

Au total, la pression en faveur de la « flexicurité » sur le marché de l'emploi n'est acceptable que si elle améliore la qualité du travail. Il est impératif que la recherche de la compétitivité ne se fasse pas au détriment des populations les plus fragiles ou des droits sociaux. S'il est utile que les entreprises puissent bénéficier d'une dose de souplesse dans la gestion du temps de travail, une plus grande flexibilité n'est pas incompatible avec un niveau élevé de protection de la santé et de la sécurité des salariés.

Les mesures fiscales et réglementaires (dégrèvement de cotisations) qui rendent la pratique des heures supplémentaires plus attrayantes que celle des heures contractuelles de base pour les entreprises, constituent manifestement une aberration dans la conjoncture actuelle. Elles réduisent le recours à l'intérim et aux CDD, tremplins essentiels pour le retour à l'emploi, poussent les employeurs à ne stabiliser que l'effectif correspondant au minimum d'activité envisageable, agissent à l'inverse des dispositions relatives au chômage partiel dont l'incidence humaine est notablement plus favorable. Si la libéralisation du nombre d'heure supplémentaire pouvait effectivement présenter un avantage économique, la régulation de ce mode d'activité aurait du être recherchée, au contraire des mesures prises, par une surtaxation notable du travail non sécurisé, donc de toutes les rémunérations individuelles non-contractuelles et pérennes.

La primauté des valorisations humaines et globales sur les évaluations comptables tronquées et à court terme, nous conduit à refuser la prime à l'individualisme égoïste que constituent le dégrèvement des heures supplémentaires au bénéfice des mesures qui affirment les solidarités, et limitent la casse sociale, telles que les aides au chômage partiel.

Nous devons aller plus loin dans notre action. Plutôt que de considérer l'emploi comme la résultante des politiques économiques, nous devons au contraire fixer la fin du chômage comme objectif à atteindre (sauf le chômage frictionnel c'est-à-dire lié au passage entre deux emplois soit entre 4 et 5% du taux de chômage). Pour cela une réduction massive des charges sur les salaires doit être envisagée, compensée par une hausse de fiscalité sur la consommation ou sur les revenus.

## 2-9 Agriculture

La question de l'agriculture est une question vitale pour la France et vitale pour l'Europe. L'agriculture est un sujet majeur car elle est à la fois notre future alimentation, notre énergie et notre chimie. Par conséquent, tout ce qui touche à notre agriculture concerne tout notre activité économique au-delà de notre santé et de notre consommation. »

En Europe, l'agriculture est le seul secteur ayant fait l'objet d'une politique intergouvernementale approfondie. C'est l'alimentation qui a permis aux pères fondateurs de la Communauté européenne de franchir des seuils de non-retour, en termes d'interdépendance alimentaire. Pour autant, 2014 est un horizon qui ressemble à un précipice avec une baisse drastique du budget agricole. Tous les mécanismes de régulation de marché ayant été démantelés, notre agriculture est désormais soumise à toujours plus de concurrence, et une volatilité accrue des prix. Or une agriculture ne peut être recréée conjoncturellement, les équipements et les compétences dont le monde aura besoin doivent être entretenus et éventuellement progressivement réorientés, dans des directions à définir clairement par une politique agricole à horizon plus que décennal.

En France, deux tiers des exploitations dégagent un revenu monétaire individuel inférieur au Smic, malgré un apport incontestable à notre société. Le monde paysan ne comprend pas ce qu'on lui reproche et se désespère de ce que l'on ne lui demande plus. La Politique agricole commune n'a plus de « politique » que le nom, puisqu'elle n'a plus d'objectifs. Elle doit consister à proposer un nouvel horizon, un nouveau cap, une nouvelle ambition à laquelle il convient de lier l'avenir de notre monde rural, à travers les mécanismes de financements du développement rural, comme à travers le soutien aux PME et aux nombreux appels à projets prévus dans l'agenda 2000.

Plus précisément, comme nous l'avions proposé lors des élections européennes, nous considérons qu'il est nécessaire, pour sauver l'agriculture française, de :

- promouvoir une agriculture de qualité qui vise la sécurité alimentaire, protège l'environnement et maintient un tissu d'exploitations à taille humaine ;
- défendre le principe d'organisation des marchés agricoles, au besoin dans la limite de quotas, répartis entre exploitations en fonction d'un bilan global des services rendus à la société et notamment des quotas laitiers, car les producteurs ont besoin de prix rémunérateurs pour maintenir une activité nécessaire à notre société dans des conditions de performance qui la rendent pérenne (y compris frais de restructuration et d'investissement et éventuellement de réorientation), ~~produire et investir~~ ;
- cesser d'exporter nos excédents agricoles à prix bradés pour ne pas détruire l'agriculture des pays pauvres ;
- permettre aux producteurs de s'organiser au niveau européen ;

- encourager et aider les agriculteurs à mettre en place de nouveaux modes de production plus respectueux de l'environnement ;
- promouvoir les modes de production les plus protecteurs pour la santé et une gestion durable des sols sur le long terme ;
- mettre en place une gestion durable et partagée de la ressource à travers l'instauration d'une co-expertise entre pêcheurs et scientifiques.

## **2-10 Coopération**

Nous voulons non seulement un monde équilibré, mais un monde plus équitable.

Nous ne pouvons notamment pas regarder la crise alimentaire que nous voyons surgir dans le monde entier en croisant les bras. Il faut réinventer un modèle de développement mondial. Il faut réinventer une politique agricole mondiale.

Nous devons aussi assumer nos responsabilités dans la prévention des conséquences du réchauffement climatique, dont les causes sont chez les pays industrialisés, historiques ou émergents, et les conséquences les plus graves chez les pays en voie de développement.

C'est une question de justice, c'est aussi une question d'intérêt bien compris.

La seule régulation qui puisse marcher s'agissant des flux de population, notamment de l'immigration, c'est le développement. Sans développement, nous irons vers un monde où des pauvres désespérés de plus en plus nombreux d'un côté feront face à des riches de plus en plus âgés, de moins en moins nombreux et, peut-être, de plus en plus effrayés de l'autre.

Nous ne voulons pas des murs, des miradors, des barbelés, des canons qu'une telle situation engendrerait. Ils seraient de plus inutiles car les pauvres iraient chez les riches, seul moyen pour eux de survivre et de nourrir leurs enfants.

Le seul moyen, c'est une politique de développement efficace.

Jusqu'à aujourd'hui, la manière dont les échanges mondiaux ont été conçus n'a pas assuré le développement des plus pauvres. Il a, au contraire, creusé le fossé entre les plus pauvres d'un côté et les plus riches de l'autre. Nous avons, non pas le droit mais le devoir de proposer un modèle qui facilite l'autosuffisance des pays en voie de développement : autosuffisance en termes alimentaires, autosuffisance en termes énergétiques.

L'Afrique, parce que ce continent est, et selon les projections des experts sera malheureusement encore plus, celui où les problèmes de pauvreté sont les plus importants, et parce qu'il est notre voisin, doit être l'objet de toute l'attention des européens.

Nous devons, nous européens, réfléchir aux conditions qui devront permettre au continent africain de bénéficier des mêmes chances dont a bénéficié le continent européen, après la guerre, c'est-à-dire une politique active et de protection qui permette la renaissance d'une agriculture, d'une industrie et de services capables d'aller, autant que possible, vers l'autosuffisance du continent ? On ne peut pas continuer de piller le continent africain de ses matières premières, de ses ressources, de son pétrole, de son gaz.

~~Et~~ On ne peut pas continuer de subventionner des produits agricoles qui arrivent en Afrique à bas prix, moins chers que ce qui est cultivé chez eux par les Africains, alors qu'un bilan de prix plus global ferait ressortir de façon évidente une hiérarchie de coût inverse (empreinte carbone, capacité de réorientation des activités humaines...).

## 2-11 Energie et climat

La crise climatique, aujourd'hui avérée et partagée, place tous les pays de la planète, et en particulier les démocraties, devant une responsabilité inédite pour préserver notre avenir, la biodiversité et les équilibres de la planète. L'objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 est désormais connu et affirmé, mais rien ne peut encore nous rassurer sur notre capacité à réussir ce challenge. Face à l'ampleur de ce défi, il est absolument nécessaire de définir une politique volontariste visant à ce que chaque citoyen, chaque entreprise et chaque administration puisse devenir un acteur impliqué dans la lutte contre les gaz à effet de serre.

Nous devons promouvoir, à tous les échelons politiques, tant européen, national que local des démarches ambitieuses devant s'appuyer sur les cinq leviers principaux suivants :

- Une mise à plat complète de notre « mix énergétique », avec un développement ambitieux des énergies renouvelables (solaire thermique, éolien, bois énergie et également biocarburants de seconde génération, biogaz, géothermie) et une approche pragmatique, non hégémonique et transparente du nucléaire civil, dont les impacts sur l'environnement ne peuvent être considérés comme neutres.
- L'élévation progressive des normes techniques d'efficacité énergétique et de performance environnementale, notamment dans le bâtiment ou le transport, comme l'a initié le Grenelle de l'environnement.
- Une fiscalité réorientée pour susciter chez chaque acteur des comportements plus écoresponsables. Cela passe par des mécanismes pénalisants pour les comportements les plus polluants et aussi par des avantages fiscaux incitatifs pour ceux qui choisissent des équipements ou des technologies écologiques. Ces taxes ou contributions doivent avoir l'ambition de changer les comportements, sans toutefois omettre de prendre en compte le risque d'accroître les disparités sociales ou territoriales. A cet égard la taxe carbone décidée par le Gouvernement ~~et ce qu'on croit savoir du mode de compensation envisagé soulève des inquiétudes justifiées. est injuste socialement et laisse sans raison valable l'électricité en dehors de son champ alors que nous savons bien que nous devons aussi chercher à en limiter l'utilisation.~~

- Une implication de nos concitoyens, bien au-delà des leçons de morale sur les éco-gestes du quotidien : les Français sont prêts à modifier leurs comportements, à condition que chacun ait conscience des raisons qui rendent nécessaire cette modification et qu'ils participent à l'élaboration des mesures d'adaptation.

- Un effort de recherche sans précédent, qui n'aura le volume nécessaire que s'il est conduit au niveau européen, et qui visera le développement des énergies nouvelles (énergies marines, solaire, piles à combustibles ou biocarburants de nouvelle génération) et de la séquestration du carbone.

\*  
\*       \*  
\*

Au total, nous avons la conviction que nous sommes devant un choix majeur de notre histoire économique :

Soit tenter de remettre en marche un modèle qui a montré ses limites et mené l'économie mondiale au bord du gouffre, au risque de nouvelles crises et d'une destruction accélérée du patrimoine naturel.

Soit refonder un nouveau modèle de croissance durable, réducteur d'inégalités et protecteur de l'environnement. Les obstacles seront nombreux et nous savons que « ce n'est pas le chemin qui est difficile mais le difficile qui est le chemin ».

Un autre modèle est possible [l'Europe du nord semble en être plus proche que nous.](#)

[Il semble que des progrès en ce sens, tant pour la définition des objectifs que pour la gestion de leur suivi, soient dépendants des modes de représentation des citoyens dans les organisations politiques et économiques; là-bas, le syndicat est puissant et représentatif \(et obligatoire ?\), et les collectivités territoriales locales veillent à tous les aspects, y compris économiques de la vie sociale.](#)

[Nous ne pouvons que souligner la nécessité de transparence financière et démocratique \(syndicats salariés, syndicats professionnels, syndicats patronaux ...\) des acteurs socio-économiques, et envisager après concertation avec les partenaires sociaux existants et sous le contrôle d'un conseil économique et social renforcé, de forcer le changement démocratique de ces organismes par l'affiliation obligatoire des entreprises d'une part et des salariés dans les entreprises d'autre part.](#)

C'est avec la force de nos valeurs et de nos principes que nous pourrons faire évoluer les politiques économique et financière et les comportements.

## CHAPITRE 3 GOUVERNANCE

### 3-1 Démocratie